

Retraite à points et à 64 ans ? Non merci !

Un rapport à risques

M. Delevoye, le monsieur retraite du gouvernement Macron a rendu son rapport en vue de la prochaine « réforme » du système de retraite.

Que préconise-t-il ?

- 1) Un système par points prendrait en compte toute la vie professionnelle et non les meilleures années, et qui serait, mathématiquement plus défavorable.
- 2) Le nombre de points acquis dépendrait du montant de la cotisation, mais aussi de l'évolution du prix du point qui serait fixé par le gouvernement. Si le prix du point augmente, on en a moins pour un même salaire.
- 3) La valeur du point, (ce à quoi il donne droit en retraite) serait aussi fixé chaque année par le gouvernement, sans garantie sérieuse.
- 4) Une décote de 10 % pénaliserait durant toute leur retraite ceux qui la prendraient à 62 ans, et obligerait ceux qui le pourront à travailler 2 ans de plus jusqu'à 64 ans, âge fixé dans un premier temps pour le taux plein (sans décote).
- 5) Le rapport préconise que cet âge de « taux plein » (sans décote) soit repoussé à l'avenir « en fonction de l'espérance de vie » et si « l'équilibre du système le nécessite »
- 6) La fin des départs anticipés liés à la pénibilité dans certaines professions (infirmières, égoutiers, conducteurs de train et de bus..), à l'exception de la police et de l'armée, et donc la non-extension de ces départs anticipés à d'autres professions qui le mériteraient
- 7) Une refonte des systèmes de solidarité (maternité, veuvage, etc...) avec « des gagnants et des perdants » ??



Les retraités actuels impactés

Le rapport préconise des « mesures d'économies immédiates » (sans précisions) pour un retour à l'équilibre du système actuel en 2025.

Les droits acquis suivant l'ancien système (nos retraites en font partie) seraient transformés en points au 1^{er} janvier 2025 (le rapport précise « à l'euro près »).

Mais, du coup, leur évolution ultérieure dépendra de l'évolution de la valeur du point !

Ne pas se laisser endormir

Une nouvelle phase de discussions s'ouvre avant que le projet de loi ne soit présenté après les élections municipales de mars 2020

La CGT appelle les salariés et les retraités à défendre sans attendre les retraites actuelles et futures.

Une journée nationale de mobilisation aura lieu mardi 24 septembre.

Mutuelle MES : Coup d'arrêt à une hausse disproportionnée

Face à l'annonce d'une hausse de cotisation de 13 % au 1^{er} juillet, nous avons engagé une campagne de presse, pour alerter les adhérents et dénoncer une erreur de gestion de 830 000 € de AON et de Malakoff-Médéric.

Du coup, la Commission de gestion a préféré renoncer à l'augmentation de 13 % et s'en tenir à une hausse de 2 % (MES base) et 4 % (MES+).

C'est donc un succès pour nous mais nous restons mobilisé pour obtenir :

- La baisse des frais de gestion (12%) encaissés par AON et Malakoff
- Le remboursement des 5,75 millions € de droit d'entrée que Malakoff a prélevé dans les réserves de la MES.

De façon plus générale cette bataille pose le problème de notre couverture-santé :

- ✓ Est-il normal que l'Etat prélève 20 % de taxe sur nos mutuelles ?

SOCIAUX Social
Mutuelle des retraités Peugeot : une bourde à 830 000 euros

Une erreur comptable du gestionnaire de la Mutuelle d'entreprise de Sochaux (MES) va déboucher sur une hausse, le 1^{er} juillet, de la cotisation versée par ses 11 300 adhérents de plus de 10 euros par mois. La CGT est vent debout.

Il paraît que le nombre de 13 points malheureux. S'ils en devaient, les retraités de la grande maison Peugeot vont très vite l'apprendre à leurs dépens. D'un montant de 10 euros par mois, la cotisation actuelle des 11 300 adhérents de la Mutuelle d'entreprise de Sochaux (MES) va en effet bondir de 13 % au 1^{er} juillet 2019.

« Cela représente une hausse d'environ 10 euros par mois, ce qui n'est pas rien quand on touche une

explicite à il. joints par téléphone, les responsables de Malakoff-Médéric n'ont pas donné suite à notre demande d'interview.

« Il est hors de question que les adhérents paient pour l'incompétence des gestionnaires », avoue Bruno Lemerle. Nous rappelons qu'en 2012, Malakoff-Médéric a prélevé 5,75 millions d'euros sur les réserves de la MES au titre du droit d'entrée, sans que cela corresponde à la moindre prestation. Depuis, AON et Malakoff Médéric reçoivent chaque année 1,3 million d'euros, soit 12 % des cotisations, pour assurer la bonne gestion de la MES.

Il conclut : « Même si l'avis de la Commission de gestion n'est que consultatif, la CGT demandera à AON et Malakoff-Médéric, le 19 juin, de renoncer à

Bruno Lemerle, secrétaire CGT de la section Retraités de PSA Sochaux. Photo BR/Alain

- ✓ Est-il normal que les organismes privés (AON) ou mutualistes (Malakoff) s'enrichissent sur notre dos avec des frais de gestion doubles de ceux de la Sécu ?

C'est bien une couverture santé intégrale par la Sécurité sociale qu'il faut viser. La « reconquête » de la Sécu, objectif national de la CGT.

17 juin : Solidarité internationale à Genève



Une délégation de notre section a participé à la manifestation internationale à Genève.

Il s'agissait de défendre le rôle de l'OIT (Organisation internationale du Travail) et d'exiger que ses normes contre les discriminations, contre le travail des enfants, pour un travail et un salaire décent soient respectées partout sur la planète, alors que de nombreux pays, (dont les USA) refusent toujours de les adopter !

Une occasion aussi de manifester la solidarité des travailleurs du monde entier !

22 juin : Soutien aux salariés de Général Electric

Une foule impressionnante a défilé à Belfort aux côtés des salariés de Général Electric.

Pour refuser le plan de casse et de suppression d'emplois. Mais beaucoup ont aussi pointé du doigt la responsabilité des dirigeants politiques qui ont vendu cette partie d'Alstom à la multinationale américaine GE et qui viennent aujourd'hui verser des larmes de crocodiles.

Enfin, les responsables syndicaux ont su montrer que les turbines à gaz sont une énergie d'avenir, comme meilleur complément des énergies renouvelables. Le devenir du site et de toute la filière dépend donc de notre mobilisation pour obtenir une véritable politique industrielle dans ce domaine.



25 juin : Superbe balade à Cour Saint-Maurice

Notre groupe « convivialité » sait toujours nous dénicher des petits coins sympa :

Une balade sans difficulté à la fraîche, un superbe point de vue sur un majestueux cirque calcaire et un

chalet de pique-nique ouvert aux randonneurs dans une vaste clairière,

Avec comme toujours, le partage et la bonne humeur, que demander de plus ?

2 juillet : Soutien aux grévistes des Urgences de Trévenans



Des heures d'attentes pour les patients, des conditions de travail éprouvantes pour les salariés, le sentiment de ne pas faire son travail comme il faut, l'énerverment et la violence qui se banalisent...

Un manque de personnel et de lits en aval qui est d'autant plus scandaleux que l'hôpital consacre une partie de son budget à payer son loyer à Vinci, qui fait son beurre sur notre santé.

Notre solidarité a été appréciée à Trévenans, l'un des 200 services d'urgence en grève !

Au programme des prochaines semaines

Jeudi 8 août au Théâtre du Peuple de Bussang

Nous assisterons à 15h à la représentation d'une pièce : "La vie est un rêve" dans ce théâtre original, créé en 1895 par Maurice Pottecher et classé monument historique.

Le tarif est de 15 euros par personne.

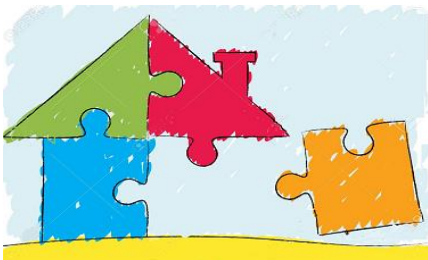
Chacun apporte son casse-croûte pour le repas de midi dans le parc du théâtre (photo ci-contre)

Départ à 8h30 du parking de la piscine à Sochaux.

De belles surprises en perspectives !



Mardi 27 août : Assemblée de rentrée du syndicat



Comme chaque année, notre syndicat tient son AG de rentrée à la salle polyvalente de Grand Charmont.

Le matin, les sections de chaque secteur (Montage, Ferrage, Belchamp ...) feront le point de leur action et définiront leurs objectifs pour l'année à venir.

L'après-midi, nous échangerons sur la situation du syndicat, ses perspectives et les prochaines initiatives. Chacun est le bienvenu pour participer au débat.

Dimanche 22 septembre : 30^{ème} anniversaire de la grève de 89

A ne pas manquer ! L'expo, le film (inédit !), le diaporama, la galerie de portraits, et la chorale de lutte !

Un moment de souvenirs et de convivialité. Un espace de réflexion (luttés d'hier et combats d'aujourd'hui).

En famille, dans la joie et la bonne humeur. Chacun apporte son pique-nique et sa boisson

De 11H à 17H à l'Espace Japy d'Audincourt

Ch'uis
invité
aussi
?



Bon à savoir

Argent public pour Sochaux 2022

Alors que PSA est en train de fermer le site d'Hérimoncourt, alors que les suppressions d'emplois se poursuivent à Sochaux, avec notamment la délocalisation de secteurs de recherche et développement à Ségula au Maroc, les élus de PMA (Pays de Montbéliard Agglomération) viennent de voter une aide de 7 millions € au projet

Sochaux 2022.

En échange, PSA qui bénéficie déjà du CICE, du crédit d'impôt recherche et de l'aide de la région ne prend aucun engagement ni sur l'emploi ni sur le dédommagement des communes qui se retrouveront avec des friches industrielles (Hérimoncourt, Sochaux, Exincourt).

Référendum sur la privatisation d'ADP

Alors même que la privatisation des autoroutes est une catastrophe pour les usagers et les finances publiques, le gouvernement poursuit dans la même voie avec la vente des barrages hydroélectriques, de la Française des Jeux, des Aéroports de Paris.

C'est notre bien commun, payé avec nos impôts, qui est ainsi bradé au profit de sociétés privées et de leurs actionnaires.

La CGT soutient la demande de référendum pour que les citoyens puissent donner leur avis sur cette politique.

Pour participer à la demande officielle de référendum, munissez vous d'une pièce d'identité et de votre carte d'électeur et rendez vous :

- sur le site internet www.referendum.interieur.gouv.fr
- ou à la mairie de votre chef-lieu de canton.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à nous contacter.



Le CETA, ça l'fait pas !

En approuvant le CETA, nos députés n'ont pas seulement ouvert la porte aux importations de viande ne correspondant pas à nos normes sanitaires, ils ont aussi validé les « tribunaux arbitraux ».

C'est-à-dire la possibilité pour les multinationales

d'attaquer les états quand elles considèrent que les règles (sociales, environnementales ou sanitaires) fixées par les gouvernements sont contraires à leurs profits !

L'adoption (ou pas) de ce traité qui fait des vagues doit encore passer devant le sénat.

A noter sur votre agenda

- **Jeudi 8 août** : Théâtre du Peuple à Bussang. Départ 8H30
- **Mardi 27 août** : AG du syndicat à Grand Charmont
- **Jeudi 29 août** : Réunion du collectif retraités à 14H à Sochaux
- **Dimanche 22 septembre** : Anniversaire de la grève de 1989 de 11H à 17H Espace Japy (Audincourt)
- **Mardi 24 septembre** : Journée d'action retraite. Modalités à définir



Vérifiez sur votre compte bancaire ou postal que vous avez bien reçu de l'administration fiscale le solde de votre crédit d'impôt sur vos cotisations syndicales 2018.